

Le Centre national de la Marionnette recrute sa directrice ou son directeur

Créé en 1992, le **Théâtre de la marionnette à Paris (TMP)** en partenariat avec le **Théâtre aux Mains Nues (TMN)** fondé en 1976, compte parmi les sept établissements labellisés Centre national de la marionnette (CNMa) en 2022 par le ministère de la Culture. Ces deux associations ont joué un rôle clé dans la structuration de la filière marionnette en France. Elles ont contribué à établir cette discipline comme une forme d'expression artistique majeure dans la création contemporaine et ont formé de nombreux artistes aujourd'hui reconnus en France et à l'international.

Dans la continuité de leur convention de partenariat et pour répondre aux exigences des **Centres nationaux de la Marionnette**, les conseils d'administration et les partenaires financiers des deux structures envisagent un rapprochement stratégique et une direction unique qui aurait pour mission d'élaborer et mettre en œuvre un projet artistique et culturel d'intérêt général, en prenant en compte l'ensemble de la filière, de la formation à la diffusion, en passant par la création et la documentation.

Le CNMa – TMP a pour gestion le Théâtre Mouffetard situé dans le 5^e arrondissement doté :

- d'une **salle de spectacle** (230 sièges)
- d'un **centre de ressources** qui possède plusieurs milliers d'ouvrages de référence sur la marionnette et les arts de la scène

Le TMN dispose quant à lui de 2 sites dans le 20^e arrondissement :

43 rue du Clos :

- une **salle de spectacle** (49 places),
- un **hall d'exposition**,
- une **bibliothèque spécialisée**.

7 square des Cardeurs :

- un **studio** de répétition, formation et résidence,
- un **atelier** de construction équipé.

Le projet actuel du TMP se déploie :

- par la **programmation d'une saison dédiée aux arts de la marionnette**,
- par la **mise en place de 2 événements proposés en alternance** :
 - **Les Scènes ouvertes à l'insolite**
Festival de la scène marionnettique émergente
 - **La Biennale internationale des arts de la marionnette** Festival qui promeut la création marionnettique mondiale à l'échelle de l'Île-de-France

Doté d'une convention pluriannuelle avec la Ville de Paris, la DRAC IDF et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le CNMa – TMP est également subventionné par le Conseil régional d'Île-de-France. L'association est dotée d'un budget annuel de **1,3 M€** et d'une équipe de **13,5 ETP**, dont 11 permanents.

Le projet actuel du TMN repose par ailleurs sur :

- l'**accompagnement des équipes artistiques et leur diffusion dans le cadre de ses missions de lieu compagnonnage**
- **La formation professionnelle des marionnettistes**

L'association TMN est dotée d'un budget annuel de **574 000 €** et d'une équipe de **6 ETP**. Elle est financée par la ville de Paris, la DRAC Île-de-France et le Conseil régional d'Île-de-France

MISSIONS

À partir des hypothèses de rapprochement formulées dans sa candidature, la future direction travaillera en accord avec les présidents des deux associations et les partenaires publics au processus de rapprochement entre le TMP et le TMN regroupés à terme au sein d'une structuration commune. Elle aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre un projet artistique et culturel commun conforme au cahier des missions et des charges fixés par les financeurs publics et le label CNMa.

Elle aura ainsi pour mission :

- d'**accompagner la création** et la diffusion,
- de **soutenir les arts de la marionnette** dans la diversité de leurs formes actuelles, avec une attention portée à l'émergence,
- de **participer à la vie culturelle locale**, par la mise en place d'un programme ambitieux d'actions d'éducation artistique et culturelle, et de toutes autres actions permettant l'appropriation du lieu par la population parisienne et francilienne,
- de **développer des synergies** entre opérateurs au sein des réseaux professionnels, territoriaux, nationaux et internationaux.

Profil recherché :

- **Expérience confirmée dans la direction d'un établissement** ou de projets artistiques et culturels justifiant de capacités managériales reconnues et d'une maîtrise du dialogue social
- **Connaissance approfondie de la création contemporaine des arts de la marionnette** et de son répertoire, des différents champs du spectacle vivant
- **Capacité à développer les réseaux** de diffusion et de création dans le paysage national et international.
- **Solides connaissances en matière juridique et de gestion budgétaire**.

CALENDRIER ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Poste à plein temps basé à Paris, à pourvoir au 1^{er} janvier 2026.
Rémunération selon expérience et conformément à la convention collective nationale des entreprises culturelles et artistiques (CNEAC)

LES CANDIDATURES

- **Lettre d'intention (maximum 3 pages) et CV**, sont à adresser **au plus tard le vendredi 9 mai à 19 h** par courriel à :
 - **M. le président de l'Association Théâtre de la marionnette à Paris** à l'adresse suivante : presidence@lemouffetard.com
- **Copies à :**
 - **Madame Aurélie Filippetti**, directrice des Affaires culturelles de la Ville de Paris à l'adresse suivante : bureauduspectacle@paris.fr
 - **Monsieur Christopher Miles**, directeur général de la création artistique du ministère de la Culture à l'adresse suivante : delegation-theatre@culture.gouv.fr
 - **Monsieur Laurent Roturier**, directeur régional des affaires culturelles, DRAC Île-de-France à l'adresse suivante : juliette.bauche@culture.gouv.fr